

Cahier des charges des chantiers thématiques de la Fabrique des transitions

Septembre 2020

1. Définition

Un chantier thématique de la Fabrique réunit un groupe d'alliés intéressés par un même domaine de la transition territoriale, comme par exemple les systèmes agroalimentaires territoriaux, les politiques de mobilité, la production de l'énergie renouvelable, la gestion des déchets, les métabolismes territoriaux, de nouveaux modèles économiques, etc.. et désireux de faire bénéficier l'ensemble des alliés de la Fabrique, en particulier les territoires alliés, de cette expertise collective.

2. Les objectifs d'un groupe thématique

- a) se doter du meilleur de l'expérience internationale sur le sujet ;
- b) identifier ou créer les outils de formation permettant de diffuser largement cette expérience ;
- c) dégager de cet ensemble d'expériences des principes directeurs susceptibles d'être mis en œuvre dans une grande diversité de contextes, conformément aux principes de subsidiarité active, sur le modèle du « référentiel des villes pair » ;
- d) relier cette politique sectorielle à d'autres politiques dans l'esprit d'une approche systémique de la transition ;
- e) former des « ambassadeurs » capables de faire bénéficier les territoires qui le souhaitent du fruit de cette expertise collective.

3. Qui prend l'initiative d'un chantier thématique ?

L'Association de promotion de la Fabrique des transitions, APFDT, n'a pas vocation à prendre l'initiative de créer un chantier thématique. Celui-ci n'existe que dès lors qu'un allié particulièrement intéressé ou compétent dans le domaine a décidé de le lancer, s'est assuré qu'un groupe d'alliés était disposé à participer à cette réflexion collective, s'engage à respecter le cahier des charges commun à tous les groupes thématiques, à enrichir ce cahier des charges à partir de sa propre expérience et à mettre les fruits de cette réflexion à disposition de l'ensemble des alliés et, au-delà, à toute la société par le biais de la présentation des résultats sur le site web de la Fabrique.

4. Le financement d'un groupe thématique

Dans la mesure de ses moyens et en particulier des conventions passées avec ses différents financeurs, l'Association pour la promotion de la Fabrique peut apporter un cofinancement, à charge pour l'animateur du groupe et ses membres de rechercher des compléments de financement, par exemple auprès de territoires intéressés et qui seront les premiers bénéficiaires des travaux du groupe ou par des financements ciblés, par exemple des fondations, des programmes européens ou des programmes nationaux reconnaissant l'intérêt de cette dynamique collective.

5. Méthodologie des groupes thématiques

La conduite du travail du groupe comporte six étapes présentées ici dans un ordre chronologique « naturel » étant entendu que dans la pratique les chantiers thématiques combineront librement ces différentes étapes.

1. *Recensement des expériences* les plus intéressantes ou les plus innovantes ou les plus porteuses de leçons sur le domaine, ainsi que des modules de formation éventuels qui existeraient déjà sur le sujet et correspondraient aux besoins des territoires. Les deux premières sources d'information sur ces expériences sont le centre de ressources de la Fabrique, qui mutualise la richesse documentaire des différents alliés, et le fonds documentaire de CITEGO, plus sélectif quant à la qualité de présentation de l'information et à son indexation. Mais la recherche des expériences les plus innovantes doit s'étendre à d'autres banques d'expériences : au niveau national, par exemple en provenance de l'ADEME ou de réseaux spécialisés sur le domaine qui ne font pas partie de la Fabrique ; au niveau européen en provenance du programme URBACT et de toutes autres sources d'information telles le centre de ressources de la fédération des élus allemands, hollandais ou anglais ; au niveau mondial avec des organisations comme la Banque Mondiale, des réseaux internationaux de collectivités territoriales ou des réseaux universitaires spécialisés. Ces différentes sources ne sont citées ici qu'à titre d'exemple.
2. *Mise en forme des fiches sélectionnées et indexation de ces fiches par l'atlas relationnel.* La mise en forme est nécessaire pour disposer d'un support de réflexion collective suffisamment homogène. L'indexation par l'atlas relationnel est nécessaire pour jeter des ponts entre le thème traité et d'autres politiques contribuant à la transition.
3. *Définition du « périmètre de l'action thématique »* prise à son sens large. Chaque fiche indexée avec l'atlas relationnel crée une « accroche » à des questions plus larges, qu'il s'agisse des acteurs mobilisés, des supports technologiques, ou du lien avec d'autres domaines de gouvernance. Un premier travail consistera à définir « l'enveloppe » de la politique thématique. Elle est constituée de la somme des indicateurs associés aux différentes fiches. Si l'on veut aller plus loin dans la transversalité de l'approche, on repartira de ces indicateurs, on s'intéressera à ceux avec lesquels ils sont directement liés pour définir ce que l'on pourrait appeler l'ensemble des questions « adhérentes » au thème traité.

Si la démarche s'avère suffisamment probante, le groupe pourra poursuivre l'élargissement de son champ de vision en s'intéressant à une seconde couche d'indicateurs liés aux thèmes. Ce travail constituera un produit du chantier thématique et sera mis en forme pour montrer comment un domaine particulier d'action se relie à l'ensemble d'une stratégie de transition.

6. Élaboration des principes directeurs associés à une politique thématique

C'est la seconde étape du « cycle des médiation » de l'action à l'action. On pourra utiliser pour l'élaboration de ces principes directeurs le logiciel gratuit Desmodo qui a été conçu à cet effet. Les différentes fiches d'expériences indexées par l'atlas seront analysées sous quatre angles :

- les changements de perspective nécessaires à la réussite de la politique thématique : transformation des modes de vie ; transformation de l'économie ; transformation de la gouvernance ; transformation des relations homme / nature et évolution des valeurs ; transformation des systèmes de pensée ou des systèmes techniques ;
- l'implication de différents types d'acteurs dans cette politique thématique ;
- les différentes échelles de gouvernance à mobiliser, en identifiant les transformations nécessaires aux différents niveaux de gouvernance du niveau du territoire au niveau de l'Europe ;
- les facteurs décisifs de réussite ou d'échec de la politique.

7. Confrontation des principes directeurs ainsi dégagés avec l'expérience propre des membres du groupe, qui s'efforceront de mettre en forme leur propre expérience à la lumière de ces principes directeurs ;

8. Élaboration de documents de formation et de diffusion et formation d'ambassadeurs pour porter les conclusions du groupe ;

9. Mise en récit de l'expérience du groupe thématique sous une forme synthétique pour permettre d'une part d'enrichir le cahier des charges communs et d'autre part de populariser la démarche.